

Association Zeste de Savoir 48 rue Louis Macille 28700 Auneau France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2021

Le 9 mai 2021 à 14h, les membres de l'association Zeste de Savoir se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire (AGO) à distance via le service de visio-conférence Jitsi Meet.

Étaient présentes les personnes suivantes :

- Amaury Carrade, Président
- Willy Konguem, Trésorier
- David Roux, Secrétaire
- Mehdi Benallègue
- Timothée Barral
- Enzo Calamia
- Antoine Claisse
- François Colin
- Stéphane Fourche
- Miguel Gonsalez
- Étienne Guesnet
- Corentin Hatte (arrivé après le premier vote)
- Maxence Martin
- Justin Missaghieh-Poncet
- Antoine Rozo
- Titouan Soulard
- Philippe Swartvagher
- Alban Traineau

Procurations:

• Jean Lapostolle a donné procuration à Amaury Carrade

Amaury Carrade préside la séance. David Roux est le secrétaire de séance.

Après les salutations d'usage, le président de séance rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité de l'association
- Bilan moral du Président
- Bilan financier du Trésorier
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Fixation du montant des cotisations
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Le partenariat avec Gandi (subvention de l'infrastructure)

Questions diverses

Rapport d'activité et Bilan moral du Président

La principale nouveauté de cette année est l'établissement d'un partenariat avec une maison d'édition pour la publication en livre du tutoriel sur le C++.

2020 a également vue la remise en question du fonctionnement du site via un groupe de travail sur la ligne éditoriale. Le travail du groupe est bientôt terminé et fera l'objet d'une publication prochaine sur le forum. Cette organisation en groupes de travail permet de réfléchir de manière plus posée et sereine aux grands changements à venir.

Gandi nous soutient toujours à hauteur de 50% du prix du serveur de production. Ils ont publié un article de blog afin de présenter l'association et nous apporter leur soutien. Ils s'engagent à faire de la publicité pour les événements organisés par l'association et veulent bien y être invités.

Le processus de reconnaissance d'intérêt général est bientôt terminé. Nous recevrons un récépissé le moment voulu.

Pour conclure, le Président précise que ce fut une année positive malgré le contexte sanitaire difficile. Le remise en question de la ligne éditoriale était tout à fait bienvenue. Il envisage l'avenir positivement et est persuadé que l'association saura s'adapter aux nouvelles façons d'apprendre.

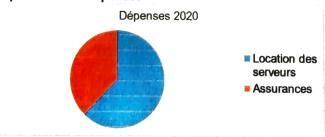
Le rapport d'activité et le bilan moral du président sont adoptés par 18 voix pour.

Bilan financier du Trésorier

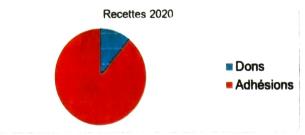
Willy Konguem présente le bilan financier de l'association. Les principaux chiffres sont donnés ci-dessous :

| | | 2020 | |
|--------------------|-----------------------|--------|---------------------------|
| Recettes | | | |
| x | Dons | 105,7 | |
| X | Adhésions | 850 | 34 cotisations de membres |
| Total des recettes | | 955,7 | |
| Dépenses | | | |
| x | Location des serveurs | 456,15 | |
| x | Assurances | 275,95 | |
| Total des Dépense | S | 732,1 | |

Répartition des dépenses :



Répartition des recettes :



Le coût élevé des assurances vient du fait que l'association avait un ancien contrat qui est maintenant résilié chez la MAAF.

La trésorerie de l'association, 1125€ à ce jour, est répartie à trois endroits : le compte bancaire hébergé à La Banque Postale, le compte HelloAsso et le compte prépayé de Gandi.

Titouan Soulard demande pour quoi le compte Gandi doit être approvisionné. Willy Konguem répond que Gandi ne finance que le serveur de production. Le compte prépayé est là pour financer les noms de domaine et les boites mail.

Le bilan financier est adopté avec 19 voix pour.

Budget 2021

Willy konguem émet la proposition suivante pour le budget de l'année 2021 :

| X | | Budget 2021 | Remarques |
|---------------------------|-----------------------|-------------|---|
| Recettes | | | |
| x | Dons | 25 | |
| x | Adhésions | 660 | 33 membres en 2020, et passage à 20€ de cotisation |
| Total des recettes | | 685 | |
| Dépenses | | | |
| | | | Nom de domaines (16,4€) + moitié des paiements serveurs suite au soutien de Gandi |
| x | Location des serveurs | 332 | + serveur matomo |
| x | Assurances | 196,77 | Assurance résiliée à la MAAF (79€) |
| Total des Dépenses | • | 528,77 | |

La proposition de budget 2021 est adoptée avec 18 voix pour et 1 abstention.

Modification des statuts et du règlement intérieur

Pas de modifications cette année.

La non-modification des statuts et du règlement intérieur est adoptée avec 17 voix pour et 2 abstentions

Fixation du montant des cotisations

Le montant des cotisations sera voté par le CA mais est soumis à discussion avec les membres présents à l'AGO.

D'après le bilan financier, on pourrait descendre à 15€ mais passer à 20€ permet de garder une marge de sécurité. La raison de la baisse de la cotisation, aujourd'hui à 25€, est motivée par une baisse prévisionnelle des dépenses : assurance en doublon résiliée et support prononcé de Gandi.

L'association ne propose pas de tarifs préférentiels mais le CA peut exempter un membre de cotisation au cas par cas. Aujourd'hui, deux membres sont exemptés de cotisation : un pour raison sociale et un membre d'honneur.

Enzo Calamia abonde dans le sens de garder une soupape de sécurité plutôt de baisser fortement le montant. En effet, de nouveaux formats de contenus sont envisagés sur le site, notamment des vidéos. Cela pourrait aider à financer l'hébergement de ce type de contenu.

Willy Konguem fait remarquer que l'association dispose de l'appel aux dons comme moyen de financement supplémentaire. Et il sera toujours temps de remonter le montant de la cotisation l'année prochaine si le besoin s'en fait sentir.

Le passage de la cotisation à 20€ est validé par l'AGO avec 16 votes pour et 3 abstentions et sera entériné par le CA.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Après consultation des membres présents, se représentent au Conseil d'Administration les personnes suivantes :

- Timothée Barral
- Arnaud Calmettes (qui a exprimé son souhait auprès de Willy Konguem)
- Amaury Carrade
- Willy Konguem
- Jean Lapostolle
- Justin Missaghieh-Poncet
- David Roux
- Antoine Rozo
- Alban Traineau

Quatre membres ne peuvent voter pour cause d'ancienneté insuffisante ou d'âge, conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

L'Assemblée Générale Ordinaire élit avec 15 voix pour les membres sortants qui se représentent.

Partenariat avec Gandi

Le partenariat avec Gandi ayant fait l'objet de discussions plus tôt durant l'AGO, aucun élément supplémentaire ne sera présenté ou soumis à débat.

Questions diverses

Campagne de mail d'appel aux dons de la part d'HelloAsso

Antoine Claisse demande si l'association a eu des retours négatifs suite à la campagne d'appels aux dons lancée par HelloAsso. La centaine d'euros de dons est-elle liée à cette campagne ?

Amaury Carrade rappelle le contexte de cet envoi de mail. HelloAsso a lancé cette campagne de mail sans avertir l'association. Aucun retour négatif ni don n'a eu lieu suite à ce mailing. Zeste de Savoir en a profité pour envoyer un mail aux membres en question afin de leur expliquer la situation : cette

AC DR

campagne n'était pas voulue par l'association et Zeste de Savoir n'a pas besoin de dons supplémentaires.

Statut du serveur Discord

Aujourd'hui, le serveur discord est indépendant de l'association et géré par le membre du site Eskimon. Le débat porte sur le fait de passer le serveur discord dans le giron de l'association ou conserver la situation actuelle.

François Colin remarque que de plus en plus de messages sur le forum font des liens vers le Discord, ce qui peut causer des incompréhensions par certains.

Antoine Rozo fait remarquer que cela reviendrait à promouvoir un logiciel non-libre.

Dans tous les cas, l'accord d'Eskimon est requis si un changement doit avoir lieu.

Le sujet ne fait clairement pas consensus. Un débat sera lancé sur le forum afin de permettre à tout le monde de s'exprimer sur le sujet.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Amaury Carrade Président de Zeste de Savoir David Roux Secrétaire de Zeste de Savoir